
[Imprimer](#)

CDC Habitat et l'Etat fixent une feuille de route pour le logement francilien

Image

La préfecture de région Ile-de-France et CDC Habitat ont signé, le 24 juillet 2020, un nouveau protocole de partenariat comportant quatre chantiers, à commencer par l'augmentation de la production d'habitations.

Cinq ans après la signature d'un premier partenariat, Michel Cadot, préfet de la région Ile-de-France, et André Yché, président du directoire de CDC Habitat, ont signé le 24 juillet un nouveau protocole partenarial qui engage également la filiale Adoma et son groupement d'intérêt économique Grand Paris Habitat. Objectif : une collaboration renforcée « afin de mieux répondre aux enjeux franciliens en matière de logement, dans le contexte particulier de la crise sanitaire », précise la préfecture.

Cette nouvelle feuille de route se compose de quatre chantiers principaux. Le premier d'entre eux vise à faciliter la construction de logements diversifiés et adaptés aux besoins des territoires. Les services de l'Etat et les acteurs franciliens du logement aidé – social ou intermédiaire – s'unissent ainsi pour améliorer et renforcer l'offre d'habitation à destination de tous, et des plus modestes en particulier. Afin d'accélérer la production d'habitats en Ile-de-France, le renforcement des échanges sur les programmations et la fluidification des procédures d'instruction des agréments sont préconisés.

Le deuxième objectif de ce partenariat consiste à accroître l'offre à destination des ménages les plus précaires. « L'objectif sera de développer, dès le second semestre, des solutions de logement et d'hébergement temporaires afin de pérenniser l'hébergement et le logement de plusieurs centaines de ménages mis à l'abri durant la crise », indiquent les partenaires. Un appel à manifestations d'intérêt a été lancé à cet effet le 28 juillet. Logement intercalaire, places d'hébergement d'urgence, développement des résidences sociales sur des fonciers transitoirement disponibles constituent les leviers d'action.

Accompagner les stratégies locales

L'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre des objectifs de développement, d'amélioration et de rééquilibrage de l'offre figure également parmi les chantiers principaux. CDC Habitat, Grand Paris Habitat et l'Etat soutiendront les « stratégies locales de peuplement » et promouvront les dispositifs de soutien permettant de répondre aux exigences du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement. L'objectif est de rééquilibrer l'offre sur le territoire francilien, de développer des parcours résidentiels ascendants, de diversifier l'offre à destination des publics spécifiques et de résorber « l'habitat en difficulté ».

Enfin, dernier objectif, l'amplification de l'action sur les copropriétés dégradées, qui passe notamment par le programme national Initiative copropriétés. Ce dernier doit accélérer le traitement des sites en difficulté. Une manière aussi de participer à la « relance économique par le biais des chantiers afférents ».

